

Zeitschrift: Eidgenössische Sängerverzeitung = Revue de la Société fédérale de chant
Herausgeber: Eidgenössischer Sängerverein
Band: 35 (1971)
Heft: 4

Rubrik: Chronique musicale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Union Chorale et Chœur de dames de Lausanne dans une magnifique exécution du Requiem de Verdi

Avec une unanimité touchante, critiques et public ont exprimé sans réserve les mérites de M. Lovro von Matacic et de sa masse chorale et orchestrale, les deux grands chœurs lausannois, Union Chorale et Chœur de dames ayant été préparés par M. Robert Mermoud avec la conviction, la chaleur, la pénétration qui lui sont propres. La direction subtilement inspirée du grand chef croate restera certainement pour tous ces chanteurs un de leurs plus précieux souvenirs musicaux. Il sent comme pas un les moindres détails de l'imposante et riche partition du Requiem de Verdi, il en exprime avec une rare plénitude les nuances infinies, les géniales beautés sous-jacentes et extérieures, les nombreux contrastes contribuant à la valeur de cette musique.

On s'est rendu compte de la maîtrise et de la classe de von Matacic dès les premières mesures du concert. Tout était en place, sans crispation aucune, dans un climat de détente parfait. Et lorsque, après les Requiem et Kyrie, on arriva au fameux et grandiose Dies irae, où les cuivres sonnent l'annonce du jugement dernier, aucun auditeur ne sera resté insensible à l'effet dramatique saisissant produit par l'entrée des solistes et des chœurs.

La place nous manque pour nous étendre sur différents points de l'exécution méritant de particuliers éloges. Disons qu'il ne se produisit aucune faille réelle, seul l'Agnus Dei, où soprano et mezzo, en son début, chantent à l'octave, pouvant prêter le flanc à quelques réserves. Encore que celles-ci s'adresseraient à l'écriture de Verdi en cet endroit de la partition plutôt qu'à l'interprétation.

Les solistes, pour leur part, montrèrent d'éminentes qualités : Mme Elisabeth Söderström possède un soprano intense, poussé parfois jusqu'à ses limites. Mme Kerstin Meyer est aussi à l'aise dans ses interventions de mezzo que de contralto. M. Jozsef Réti est un ténor d'une extrême pureté. M. Nicolas Ghiuselev, basse, a triomphé dans le «Mors stupebit» du Dies Irae. Et la cohésion du quatuor a été vivement appréciée.

L'Orchestre de la Suisse romande, conduit sans effort apparent par un chef dirigeant entièrement par cœur, s'est révélé dans l'un de ses meilleurs jours.

Trois jours plus tard, la baguette ayant été passée à M. Mermoud, le Théâtre de Beaulieu se remplit de nouveau entièrement et l'audition parvint au même niveau de qualité.

Jessex

Huitièmes rencontres chorales internationales de Montreux

Ces rencontres chorales se déroulent au Casino de Montreux, qui, avec ses quelque 400 places, possède le volume idéal pour le public désirant y participer. Il arrive qu'il y ait quelques dizaines d'auditeurs debout.

Peut s'inscrire qui veut, rappelons-le, aussi trouvons-nous chaque année, parmi les chorales défilant sur l'estrade, des ensembles d'inégale valeur. La formule instaurée par M. Paul-André Gaillard, le père spirituel de ces manifestations, peut se soutenir : pas des restrictions, pas de barrages.

Ainsi, en ce qui concerne les Anglais, l'une des sept nations représentées à ces joutes, on a été gratifié du pire et du meilleur. Le pire, lors du premier concert (il y en eut cinq, du 15 au 19 avril), un chœur de old Ladies ayant cru devoir tenter sa chance. Pour être franc, il faut dire que c'était plutôt grotesque. Trois jours plus tard, un moment de grâce nous était offert par l'admirable «Cantamus ensemble» de Mansfield, formé d'une vingtaine de jeunes filles, triomphant par leur style et leur musicalité dans un programme que couronnaient les célèbres «Carols» de Britten. Elles n'eurent pourtant ni le prix (Fr. 5000.-) du jury, qui les jugea probablement comme des aspirantes professionnelles et leur préféra le seul ensemble allemand, un jeune chœur mixte de Marktoberdorf, excellent lui aussi et d'une tenue chorale parfaite, ni le prix (Fr. 1000.-) du public, ni celui (Fr. 1000.- également) attribué au meilleur chœur d'enfants.

Ce dernier prix, le jury, formé de MM. Paul Schaller, de Bâle, André Musson, de Paris, et Vasil Arnaoudov, de Sofia, l'a attribué à un chœur tchèque de Brno, à notre grande surprise. Le public, par élections au moyen de bulletins distribués à chaque concert, a décerné le sien à la Chorale de l'organisation hellénique des Télécommunications, d'Athènes, premier chœur grec à participer à ces rencontres, voix mixtes ayant beaucoup d'allure, dont une soliste aveugle, soprano au timbre prenant, programme comprenant une bonne part de musique de leur pays.

Les Italiens (mixtes et enfants: aucun chœur d'hommes ne s'était inscrit aux rencontres de cette année!) ont un peu déçu par un certain manque d'expression. Un chœur français a obtenu une quatrième place bien méritée.

Nos couleurs ont été défendues avec pas mal de succès. Tout d'abord, hors concours, par les Chœurs de Chailly sur Clarens, qui introduisaient les rencontres, brillants dans un extrait des «Très riches heures» de Mermoud, et, hors concours également, par la Chanson de Montreux, organisatrice de la manifestation, qui fit entendre le meilleur de son répertoire tandis que le jury délibérait. Le chœur Polyphonia de Vernayaz obtint avec les Français précités le quatrième rang ex aequo, le chœur Jean Delor de Genève venant ensuite. A notre avis, le chœur du Collège de l'Élysée de Lausanne, brillant dans ses Lemarque harmonisés par René Falquet, aurait mérité mieux qu'un numéro 9 (sur 16 sociétés concurrentes).

Ces rencontres se sont terminées dans l'enthousiasme. Celles de l'an prochain auront lieu du 5 au 9 avril. *Jessex*

Montreux, Chœur des Alpes

Pour son concert annuel, le Chœur des Alpes avait sollicité le concours du Chœur mixte de Bursins, excellente formation dont on avait apprécié la valeur à la dernière fête cantonale à La Tour-de-Peilz.

Après la «Prière du Rutli» de Doret-Morax, le vice-président, M. Rémy Perraudin, remplaçant du président malade, M. René Bovey, adressa des paroles de bienvenue et de remerciements, puis releva les mérites de MM. Olivier Nusslé et J.-P. Klaus, respectivement directeur et sous-directeur. Il remit ensuite le souvenir de la Société cantonale des Chanteurs vaudois à M. Albert Favre pour 50 ans d'activité et le diplôme d'honneur cantonal à MM. Pierre Habersaat, Samuel Mottier et... à lui-même pour 25 ans d'activité.

Aux joutes oratoires succéda la partie chorale proprement dite. Divers et judicieusement préparés, les chœurs surent retenir l'attention d'un public qui ne ménagea pas ses applaudissements. Un programme intelligemment conçu comportait des œuvres de Doret-Morax, «La vigne en fleur»; de A. Fornerod, «Le jour»; d'un anonyme du XVII^e siècle, «Quand je bois le vin clair»; de Vittoria, «Domine, non

sum dignus»; de Janáček, «Le bouleau qui murmure»; de M. Corboz, «La prière du moineau et la prière de l'écureuil» et finalement «Le vigneron monte à sa vigne».

Le 16 mai, le Chœur des Alpes a rendu un vibrant hommage à Carlo Boller dont on aurait fêté cette année le 75^e anniversaire. *R.R.*

Vevey, Männerchor Riviera

Le 24 avril 1971, le Männerchor Riviera donnait son concert annuel, concert spécial préparé en l'honneur de son directeur, Monsieur André Jomini, qui depuis trente ans veille aux destinées de la société. Nous profitons de cette occasion pour féliciter chaleureusement M. Jomini qui vient de recevoir le titre de vétéran fédéral émérite.

Le compte rendu de cette manifestation paraîtra dans un prochain numéro. *R.R.*

Lausanne, Chorale de la Pontaise

Le concert qu'offrit dernièrement la Chorale de la Pontaise à l'occasion de sa soirée annuelle au Palais de Beaulieu, fit salle comble. Ce chœur de plus de quatre-vingts chanteurs se présente en une formation excellente, aux registres bien équilibrés, dont les ténors surtout, sont brillants. Sous la direction de Pierre Arn, le chœur offrit un programme de choix; il faut surtout relever la difficile «Prière du gueux» de Zoltan Kodaly, qui fut exécutée avec une maestria remarquable et qui dut être bissée. Mais tous les autres chœurs furent rendus avec le même soin des nuances et de l'expression, tels que «Hommage aux anciens» de H. Lang; «Psaume XCVIII»; «Quand je bois le vin clair» et «Coquin» de J. Rochat; «Hommage» de Fr. Smetana; «Dans la forêt» de Schubert et enfin l'émouvant «Chant de la Landsgemeinde d'Appenzell» qui également fut redemandé. Ce concert de belle valeur artistique fit plaisir au public qui remercia par de chaleureux applaudissements. *Ed.H.*

Un vibrant hommage rendu à l'abbé Bovet

Pour commémorer le vingtième anniversaire de la mort du maître, la Chanson de Prilly, sous la direction de Fernand Verdon, a offert un concert d'œuvres populaires tant chœurs que danses, dont surtout les dernières furent exécutées par l'excellent groupe «Au Fil du Temps», de Romont. La grande salle de Prilly était pleine à

craquer d'un public enthousiaste et chaleureux. Une preuve de plus que le souvenir du barde est resté vivant au sein du peuple. La première partie du programme comportait divers chœurs de G.L. Pantillon, F. Guibat, P.A. Gaillard, Carlo Hemmerling et Fernand Verdon, le distingué directeur du groupe de Prilly. On appréciait la fraîcheur des voix et une exécution très soignée.

Puis, ce fut l'hommage proprement dit à l'abbé Bovet. C'est le directeur Verdon, en des paroles bien senties, qui retraça la vie et l'œuvre inoubliable du barde. Sa musique vit et fait partie intégrante de notre folklore. L'âme généreuse de l'abbé a su conquérir le peuple qui lui voue une reconnaissance durable. La Chanson de Prilly et le groupe de Romont réunis offrirent ensuite un bouquet de chœurs et de danses tirés de l'œuvre de l'abbé, qui firent grand plaisir et provoquèrent les applaudissements vibrants de la salle. Pour bien souligner le sens de la manifestation, un tableau de l'abbé souriant, au grand chapeau, ornait le fond de la scène. Un groupe de jeunes enfants, dirigé par Mme Eggertswyler-Maradan, enthousiasma la salle par une série de mélodies populaires très bien rendues.

Comme bouquet final, la salle debout, exécuta avec un bel élan le «Vieux chalet». Ce fut une manifestation réconfortante, digne du maître disparu. Mlle Agnès Bovet y fut aimablement invitée. *Ed. H.*

Nouvelles des associations

Valais. Fête régionale de chant à Grimisuat

A part les fêtes cantonales plus espacées, le Valais connaît trois ou quatre fêtes régionales annuelles qui se déroulent dans le haut, le centre et le bas du canton. Ce sont des manifestations plus populaires, plus intimes, permettant aux petits groupes villageois d'y participer également, avec le concours, très souvent, d'enfants de tout âge. Et cela imprime un charme tout particulier à ces manifestations chorales. Naturellement que les grandes sociétés citadines y participent aussi.

Disons d'emblée que ces fêtes sont très bien organisées et contribuent dans une grande mesure à maintenir le goût du chant. Ainsi s'est déroulé récemment dans le coquet

village de Grimisuat, au-dessus de Sion, le 32^e festival des chanteurs du Valais central. Le soleil valaisan contribua à la réussite de la fête, malgré une bise froide.

Les concours se sont déroulés dans la matinée à l'église paroissiale, en présence du jury formé par MM. Lagger et Veuthey, professeurs. Les chœurs mixtes qui sont souvent des chœurs d'église, ont exécuté dans la majorité des œuvres d'auteurs classiques. Ils se sont tous distingués par une exécution soignée, tant en ce qui concerne la justesse que l'interprétation. Mais pourquoi ne pas chanter par cœur? Chaque chanteur tient une feuille devant son nez! On peut adresser également un bel éloge aux chœurs d'hommes. Ils ont choisi plutôt des auteurs contemporains, à part deux agréables compositions de Dvorák. Parmi les auteurs romands citons Pierre Kaelin, Jean Rochat, Jean Daetwyler, Robert Mermoud, Michel Corboz, P.-A. Gaillard, Emile Henchoz et l'abbé Bovet. Les compositions modernes n'ont pas trouvé grâce à Grimisuat...

Après l'office divin et la remise de la bannière par le chœur de St-Maurice-de-Lagues, les sociétés se rendirent en cortège à la cantine de fête où eut lieu le banquet, suivi des chœurs d'ensemble. Le président de la fédération, M. Georges Roux, put saluer la présence de MM. Roger Bonvin, conseiller fédéral, Antoine Zufferey, conseiller d'Etat, de représentants du Grand Conseil, du Conseil national, etc.

Les chœurs d'ensemble, bien au point, furent exécutés par groupes formés de quatre ou cinq sociétés et dirigés par les directeurs respectifs. Ici également on a entendu des œuvres d'auteurs connus tels Carlo Boller, Paul Muller, Frank Martin, Jean Rochat, etc. Les exécutions furent chaleureusement applaudies.

Relevons pour terminer, que le conseiller d'Etat Zufferey a affirmé dans son discours que le canton a institué depuis 1970 une commission musicale dont la mission consiste de stimuler le chant et la musique dans les écoles valaisannes. Un postulat de la Société fédérale de chant est ainsi réalisé en Valais. *Ed. H.*

Prix des insertions: 1 page fr. 250.-, 1/2 page fr. 130.-, 1/4 page fr. 70.-, 1/8 page fr. 38.-. Rabais de répétition: 3 fois sans changement de texte 5%, 6 fois sans changement de texte 10%. Annonces en corps 6 = 50% de supplément. Annonces: Orell Füssli Arts Graphiques SA, Département des Périodiques, 8022 Zurich.